

COMMUNIQUE CONJOINT

Dans le cadre de la bonne organisation des obsèques du défunt **Etienne TSHISEKEDI WA MULUMBA**, Premier Ministre honoraire, le Gouvernement de la République, la famille biologique de l'illustre disparu et du parti politique UDPS dont le défunt fut Président national, se sont réunis le mardi 23 mai 2017, sous la direction du Vice-premier ministre, Ministre de l'Intérieur et Sécurité, en son cabinet de travail, et ont convenu ce qui suit :

S'agissant des moyens à mettre en œuvre :

L'Etat Congolais prendra en charge tous les frais relatifs à l'organisation des obsèques de l'ancien Premier Ministre.

Quant à l'organisation proprement dite des obsèques :

1. Une Commission spéciale chargée de l'organisation des funérailles est mise en place. Elle est présidée par le Vice- premier Ministre, Ministre de l'Intérieur et Sécurité, secondé par un Représentant de la famille biologique en la personne de Monseigneur **Gérard MULUMBA KALEMBA** et un Représentant de l'Union pour la Démocratie et le Progrès Social, UDPS en sigle.

Cette Commission est composée en outre de dix (10) membres dont :

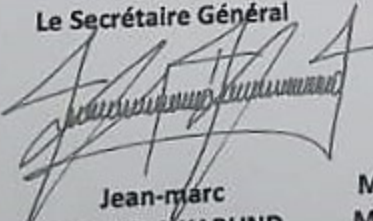
- Quatre (4) Délégués du Gouvernement ;
- Trois (3) autres Représentants de la Famille biologique de l'illustre disparu ;
- Trois (3) Délégués de l'UDPS.



2. La Commission spéciale chargée de l'organisation des funérailles a la responsabilité de la gestion de l'ensemble du programme des obsèques.
3. Le Palais du Peuple a été retenu comme lieu d'exposition de la dépouille pour le recueillement ainsi que les hommages officiels et populaires.
4. Un avion spécial sera dépêché à Bruxelles, au Royaume de Belgique, pour ramener à Kinshasa, la dépouille et les membres de famille s'y trouvant.
5. Les trois parties ont convenu du lieu où reposera le corps de l'illustre disparu dans la Commune de la N'sele.
6. Les trois parties s'engagent à honorer la mémoire de l'illustre disparu en s'abstenant, durant toute la période des obsèques, des propos, faits, gestes et actes de nature à perturber l'organisation harmonieuse des funérailles.
7. La Commission spéciale chargée de l'organisation des funérailles rendra incessamment public le programme officiel détaillé des obsèques de l'illustre disparu.

Fait à Kinshasa, le 6 Juin 2017

Pour l'UDPS
Le Secrétaire Général

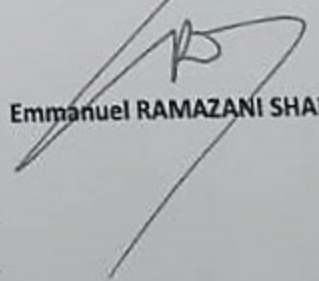

Jean-marc
KABUND A KABUND

Pour la Famille,
Biologique

Monseigneur Gérard
MULUMBA KALEMBA



Pour le Gouvernement,
Le Vice-Premier Ministre
Ministre de l'Intérieur et Sécurité


Emmanuel RAMAZANI SHADARI